

Garantie de performance

Chauffages au gaz et au mazout

1 Production de chaleur	oui	non
La chaudière est conçue selon l'«Aide au dimensionnement des chaudières au gaz et au mazout».	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La régulation du chauffage dispose de programmes «jour», «semaine» et «vacances».	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les paramètres techniques de régulation sont modifiables sur l'installation et déterminés dans le régulateur. L'utilisateur a la possibilité d'optimiser des paramètres isolément (régulation pièce par pièce).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour optimiser l'installation, l'utilisateur peut optimiser lui-même la courbe de chauffage.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour un contrôle facilité, chacun des circuits hydrauliques de départ et de retour est équipé de plaquettes signalétiques et d'affichages de température.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pour le contrôle de la consommation d'énergie, un compteur de débit de combustible et un compteur d'heures de fonctionnement sont installés.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'alimentation en air de combustion est garantie par une ouverture correctement dimensionnée et non pas par une fenêtre ouverte.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2 Distribution de chaleur	oui	non
Tous les robinets, conduites, accumulateurs et chauffe-eau sont protégés des pertes de chaleur par une isolation conforme au «Modèle de prescriptions énergétiques des cantons» (si elles existent, les directives cantonales les plus strictes doivent être respectées.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tous les robinets et tubulures de mesure nécessaires doivent être installés pour permettre l'équilibrage hydraulique de l'installation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3 Système de diffusion de chaleur	oui	non
Toutes les pièces sont équipées d'une régulation indépendante (vannes thermostatiques). Les vannes thermostatiques doivent être adaptées à l'utilisation de la pièce (réglage de la température).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans la majorité des cas, on installera des chauffages de surface peu puissants (p. ex. chauffage au sol), qui fonctionnent avec une température de départ de 30°C au maximum. De ce fait, la régulation indépendante de la température ambiante (vanne thermostatique) est superflue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch

 **suisse énergie**

4 Pompes de circulation	oui	non
Les pompes de circulation ont été choisies selon la notice «Dimensionnement des pompes de circulation».	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La pompe de circulation est réglée sur l'allure optimale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5 Production d'eau chaude	oui	non
Les temps de charge doivent être réglés par un technicien, en fonction de la stratégie de charge prévue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le niveau de température de l'eau accumulée est affiché sur le chauffe-eau (thermomètre) et peut être réglé par l'utilisateur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6 Mise en service et réglages	oui	non
Sur l'installation, à des fins d'optimisation énergétique:		
• toutes les données de puissance sont contrôlées,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• tous les réglages (temps, températures, allures) sont effectués selon les calculs de conception,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• les réglages de la température ambiante sont effectués au niveau des vannes thermostatiques,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• l'équilibrage hydraulique des systèmes de distribution et de diffusion de chaleur est effectué et l'installation est purgée,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• tous les réglages sont consignés dans le procès-verbal de mise en service.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le client reçoit une information relative:		
• au fonctionnement de l'alimentation en combustible, de la chaudière, du brûleur, de la pompe, de la régulation, du chauffe-eau et du système de diffusion de chaleur,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• aux dispositifs de sécurité (soupape de sécurité, capacité de charge/manomètre, vase d'expansion),	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à l'optimisation du fonctionnement, aux durées de fonctionnement, au niveau de température, aux allures et à la comptabilité énergétique,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• à la conduite à tenir en cas de panne.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7 Signatures		
Lieu, date		Objet
Maître d'ouvrage/utilisateur	Représentant des maîtres d'ouvrage/ architecte/concepteur	Entrepreneur
Pour une réception plus détaillée, le procès-verbal de mise en service SWKI 96-5 est recommandé.		

Commande de documents relatifs aux garanties de performance

Secrétariat MINERGIE®: 031 350 40 60, info@minergie.ch
 Informations compl.: www.garantie-de-performance.ch